



LES FRIGON

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON

VOLUME 5 - NUMÉRO 3

ÉTÉ 1998

Les droits et devoirs du censitaire François Frigon

-III-

Le cens, les rentes, le droit de lods et vente payés au seigneur

Pierre Frigon (4)

Les *cens* et *rentes* réclamés à notre ancêtre par les Pères Jésuites, seigneurs de Batiscan, étaient les suivants : deux deniers, deux chapons ou leur valeur en argent, un boisseau de blé. Ces exigences étaient-elles raisonnables? Un survol des droits du seigneur nous renseigne sur cet aspect du contrat.

Les droits du seigneur étaient de deux ordres; des droits honorifiques, des droits onéreux.

Les droits honorifiques consistaient en honneurs pour la plupart ecclésiastiques: à l'église, *"un banc gratuit, à l'endroit le plus honorable, donc au premier rang du côté droit, et ce banc a le double de la profondeur des bancs ordinaires. On prie nommément pour lui et pour sa famille aux prières du prône. Il a préséance sur le peuple : après les marguilliers, ou même avant dans certains cas, il se fait asperger, il reçoit le pain bénit, les cierges de la Chandeleur, les cendres et les rameaux. Dans les processions il vient le premier derrière le curé..."*⁽¹⁾

"À ces honneurs s'ajoutent les honneurs civils. (...) Classons parmi ces honneurs civils, le cens, parce que le cens n'est qu'un symbole par lequel le censitaire reconnaît sa dépendance au seigneur : le taux de cens est d'un ou deux sols par arpent de front; comme les terres concédées n'ont que deux ou trois arpents de front, le censitaire n'avait donc à verser que deux, quatre ou six sols par année c'est à dire en monnaie d'aujourd'hui⁽²⁾, quelque chose comme 0.20\$ ou 0.30\$ par année. C'est vraiment un impôt symbolique."

Ainsi, les deux réclamés pour les quatre arpents de front sont nettement sous la moyenne. En effet, il fallait 12 deniers pour faire un sol. Sa terre aurait dû lui coûter entre 4 et 8 sols de cens annuellement.

Outre les droits honorifiques, le seigneur jouissait de droits onéreux. *"En tête de ces droits onéreux viennent les rentes. Déterminées d'avance dans le contrat de concession, le seigneur n'est pas libre de les augmenter quant il veut. D'une façon assez générale, elles sont de vingt sols par arpent de front, ce qui, pour une terre moyenne (disons trois arpents de front), fait une somme de soixante sol par année (ou en argent d'aujourd'hui, environ 3,00\$) pour une terre reçue gratuitement. Ces rentes peuvent varier d'une seigneurie à l'autre; par exemple : aux Éboulements, elles sont de dix sols, plus la moitié d'un chapon par arpent de front; dans La →*

SOMMAIRE

Les droits et devoirs du censitaire François Frigon-III	
Paroisse de St-Prosper-de Champlain - 150 ans	2
Laura Frigon (74) honorée	3
François Frigon voyageur - II	4
Où sont nos membres?	7
Nouvelles des familles	8
Mot du président	8
Conseil d'administration	8
Les membres	8

Durantaye, de six livres (environ 6.00\$) par an, mais en aucun cas, elles ne peuvent être autres que celles du contrat de concession."

Les pères ne réclamaient aucun argent sonnante. Ils préféraient les chapons et le blé. Le boisseau demandé équivalait à environ 13 litres de blé.

Réclamer du blé et des chapons au lieu d'argent, indique une bonne cohérence de la part des Jésuites. En effet, ils appliquaient la politique de garder les colons sur leurs terres. En effet, il est bien difficile de courir les bois et de produire blé en même temps! Et comme le défaut de paiement des rentes entraînait la perte de la concession, les colons étaient bien obligés de cultiver leur terre. Il serait toutefois intéressant de faire une étude systématique des archives pour voir si, dans les faits, on expulsait les colons en défaut de paiement.

Voyons ce qui se serait produit s'il avait voulu vendre sa concession. Dans son contrat on mentionne que "*le tout, lods et vente, saisine et amende*" s'appliquent selon la coutume de Paris. Voici comment s'appliquait la taxe dite *droit de lods et vente*.

"Le seigneur jouit aussi du droit de lods et ventes. De même que l'acquéreur d'une seigneurie doit verser à l'État l'impôt du quint¹ de même l'acquéreur d'une terre doit remettre au seigneur les lods et ventes : celui donc qui achète la terre d'un censitaire se voit imposer une taxe qui est d'ordinaire le douzième de la valeur de cette terre. Comme le quint, les lods et ventes ont pour but de rendre plus difficile la mutation des terres, car le sol a été donné au censitaire non pour spéculer, mais pour en faire l'exploitation."²

Nous constatons que les exigences des Pères Jésuites concernant le *cens* et les rentes sont inférieures à celles qui ont généralement cours dans la colonie.

Donc François a profité de conditions de taxation somme toute intéressantes.

1- Toutes les citations non numérotées sont tirées de: *Le régime seigneurial*, Marcel Trudel, brochure historique, publication de la Société Historique du Canada, 20 pages, Ottawa 1967.

2- Dollar de 1952

3-Tout le monde payait donc une *taxe de bienvenue*, le seigneur comme le censitaire.

Paroisse de Saint-Prosper-de-Champlain 1848 - 1998 150 ans d'histoire

Ainsi s'intitule le programme des festivités offert aux centaines de personnes qui, le 12 juillet dernier, après une messe solennelle, se sont rassemblées sous le chapiteau pour partager un dîner champêtre en présence de nombreux dignitaires.

Le repas terminé, les citoyens de Saint-Prosper, leurs parents et amis ont pu remonter dans le temps grâce à une exposition de photos, coupures de journaux, vidéo, répertoires.

Tout au long de ses 150 ans d'existence, on y retrouve des **familles Frigon**. Les différents répertoires permettent d'établir ce qui suit:

- Répertoire des baptêmes: entre 1849 et 1983, quarante-neuf couples Frigon ont fait baptiser deux cent quarante-trois enfants. Selon la coutume du temps, les enfants adoptent le nom de famille du père ce qui explique que ces chiffres ne tiennent pas compte des enfants dont le nom de famille de la mère est Frigon. Le premier baptême Frigon est celui de **Zélie**, fille d'**Hilaire** et de **Marie-Anne Grant**, célébré le 12 mars 1850. À noter que parmi les descendants de ce couple se trouvent **Rosario Frigon(117)**, **Paul Frigon (60)**, **Ivanhoë III Frigon (80)** et **Ivanhoë jr Frigon (135)**.

- Répertoire des mariages, entre 1849 et 1984: cent douze mariages Frigon, hommes et femmes, y sont inscrits. Le premier de ces mariages Frigon est celui d'**Hubert**, veuf de **Sophie Cloutier**, marié à **Délise Houle (Houde)** le 6 mai 1850.

- Répertoire des sépultures, entre 1849 et 1990: cent vingt décès Frigon, hommes et femmes. La première sépulture Frigon date de 1850; il s'agit d'un enfant, **Guillaume**, fils de **Cyrille Frigon** et de **Julie Marchand**, inhumé le 8 juillet.

Après avoir souligné la **présence des Frigon à St-Prosper**, des débuts à nos jours, mentionnons que la Messe de Minuit, le 25 décembre prochain, clôturera les festivités du 150e.

Lucie Frigon Caron (56)

Laura Frigon (74) reçoit le Prix du Gouverneur général pour l'entraide

Nous venons d'apprendre par le biais d'une connaissance, que l'une de nos membres a été honorée en juin dernier. Il s'agit de Laura Frigon, de Coquitlam, Colombie-Britannique à qui on a décerné le Prix du Gouverneur général pour l'entraide. Nos sincères félicitations, Laura! Vous nous faites honneur.

La citation, que nous avons obtenue à la Résidence du Gouverneur général se lit comme suit:

Laura Frigon est très active dans la communauté de Maillardville, la communauté francophone de Coquitlam et la plus ancienne en Colombie-Britannique. Elle fait partie de maintes organisations et groupes francophones et ne compte pas ses heures de travail bénévole. De plus, elle œuvre comme dame auxiliaire du Foyer Maillard, une maison de retraite, où elle divertit les résidents sans jamais demander rien en retour.

Le Prix pour l'entraide consiste en un certificat et une épinglette. Le symbole du prix, illustré ci-bas, représente le don de soi par les Canadiens. La feuille d'érable symbolise le peuple du Canada et son caractère. Le coeur évoque le grand coeur des personnes qui se dévouent bénévolement au service d'autrui. La main ouverte et le coeur soutiennent la feuille d'érable. La main est tendue en signe de générosité sans bornes.

De par son numéro de membre - 74, on s'aperçoit que Laura Frigon est parmi les premiers à avoir exprimé le désir de devenir membre lors de la campagne de recrutement lancée aux premiers jours de l'Association. La demande d'adhésion nous mentionne qu'elle est la fille de Wilfrid Croteau et d'Idola Charland. De son mariage avec Rosaire Frigon à Maillardville, fils de Rosaire Frigon de Saint-Maurice, Québec et d'Éva Bruneau de Saint-Éphrem, mariés à Saint-Paul en Alberta, sont nés ses enfants, Jean-Marc, Marie Laure, Jacqueline et Wilfrid.



Le Prix du gouverneur général pour l'entraide

François Frigon voyageur

Pierre Frigon (4)

II

Chronologie des documents relatifs aux voyages de traite de François Frigon et de Jean-François Frigon

Note :

Le crochet qui suit certaines dates signifie que nous avons une photocopie de l'acte notarié original.

Les dates titres en caractères maigres identifient des actes notariés d'événements qui pourraient avoir un lien avec la traite des fourrures.

Nous souhaitons recevoir de l'information de ceux et de celles qui auraient étudié le dossier de traite de François Frigon et qui voudraient bien fournir de l'information ou/et participer à la publication éventuelle d'une monographie sur le sujet.

Pierre Frigon (4)
304-2390, rue Henriette Céré
Saint-Hubert, (Qc)
J3Y 9B6

Tél : (450) 678-9515.

1682, 6 avril ✓

Accord de convention entre Mathurin Guillet et Louis Guillet, frères et François Frigon, de Batiscan. (Notaire Adhémar).

1683, 16 mai ✓

●Convention entre les sieurs Babie, Frigon, Nepveu, Desrosiers frères, Deneau, Jean, Jobin et Sauvage. (Notaire Antoine Adhémar, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome V).

●Dans Parchemin : "Convention entre Jacques Babie, marchand, de Champlain, Jean Frigon, de Batiscan, Adrien Nepveu, Jean Desrosier-Dutremble, de Champlain, Jacques Danneau, de Cressé, Vivien Jean, Charles Jobin, Antoine Desrosiers, Jacques Sauvage, de Champlain, et Mathurin Cadot dit Lepoitevin, de la rivière St Michel."

Les deux sources se contredisent. L'une donne Jean comme nom de famille et l'autre comme prénom. La signature est bien celle de François Frigon. 1684, 25 janvier ✓

●Quittance par Marie Chamois, femme de François Frigon (passé devant Ameau, notaire) (Notaire Antoine Adhémar, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome V).

●Dans Parchemin : "Quittance de Marie Chamois et François Frigon, son époux, *présentement absent*, de Batiscan, à Mathurin Guillet et Louis Guillet de Batiscan, son frère." "Observation: l'acte a été rédigé par Séverin Ameau et déposé dans le minutier du notaire Antoine Adhémar."

1685-1686

●Participation à un voyage relaté dans les Mémoires de Nicolas Perrot. Un procès les implique dans une affaire de marchandises de traite (JDBC, Tome III, p. 218) Re: Hélène-Andrée Bizier

"En 1685-86, il accompagne Nicolas Perrot dans l'Ouest." (Le Nouveliste, 13 octobre 1979, p.19)

Peut-être existe-t-il un acte notarié chez un notaire de Nicolas Perrot...Recherche à faire dans Parchemin.

1686-1687; 1687-1688 ✓

1686, 26 mai ✓

(Note : engagement de traite portant sur deux années)

●Traité de société entre François Poisset de la Conche pour Jacques de Fay, François Frigon, Jean et Antoine Desrosiers. (Note : ce congé de traite a été signé par Cavalier de Lasalle). (Notaire François Genaple, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, tome VII)

●Dans Parchemin : "Traité de société et vente de portions de deux congés par François Poisset de Laconche, marchand, au nom et comme faisant pour Jacques Defay, marchand bourgeois, de la ville de Québec, son gendre, à François Frigon, Jean Desrosiers, de Champlain, et Antoine Desrosiers, de Champlain, frères."

1686, 15 août ✓

Engagement de deux hommes par François Frigon, Jean Desrosiers, Antoine Desrosiers et François Genaple de Bellefond, fils, pour les accompagner aux Illinois. (Note cet acte notarié est un complément au traité de société du 26 mai.)

1686, 16 août ✓

Dans Parchemin : "Obligation de François Frigon, Jean Desrosiers, de Champlin, Antoine Desrosiers, de Champlin, frères, et Jean-François Genaple de Bellefond, à Jacques Defay, à ce présent, stipulant et acceptant pour lui François Poisset de Laconche, marchand, de la ville de Québec, son beau-père" (Notaire Genaple de Bellefond, F., Trois-Rivières (1682-1709))

1688, Lundi le 5 avril ✓

Procès entre associés traiteurs de fourrures impliquant : Vivien Jean, Adrien Nepveu, François Frigon.

(Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol III, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1887, pp. 218-219)

1688, 26 mai

Transport par Vivien Jean, de Champlain, de toutes ses prétentions sur les biens de Joseph Prieur, praticien à Québec, à l'encontre de Jacques Babie et François Frigon pour raison d'un canot de marchandises pillé par les Iroquois. (Notaire Louis Demeromont, acte 22, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XXVI).

1688, 13 juillet

Testament de Jacques Babie, de Champlain. (Notaire Louis Demeromont, acte 24, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XXVI).

1692, 16 mai ✓ (lié à la traite?)

Obligation de François Frigon, Jean et Antoine Desrosiers et Jean-François Ganaple de Bellefond à Jacques DeFay.

1692, 28 octobre ✓ (lié à la traite?)

●Obligation de François Frigon, de Batiscan, à Jean Baril, de la somme de 210 livres tournois à la Saint-Michel. (Notaire Michel Roy dit Châtellerauld, acte notarié no 229, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XXVII).

●"Le 28 octobre 1692, il hypothèque sa terre pour obtenir de Jean Baril un montant de deux cents livres afin de payer des dettes pressantes. Le 11 avril précédent, il avait obtenu du Père Raffeix, agissant au nom de la Société de Jésus, une commutation de rente de sa terre de Batiscan, parce que depuis qu'il l'avait achetée, il n'avait pas payé ses cens et rentes..." (Le Nouvelliste, 13 octobre 1979, p. 19)

1692, 2 décembre (lié à la traite?)

Dans Parchemin : "Obligation de François Frigon, de Batiscan, à Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie, marchand, de Champlain." (Notaire Normandin, D. Trois-Rivières (1686-1729))

1695, 12 juin ✓

Pendant le voyage de traite de 1695, Antoine Trottier dit Des Ruisseaux s'engage à assurer la subsistance des enfants de François Frigon. Les participants au voyage: François Frigon, Jean-François Frigon, Charles LeSieur fils et Pierre Trottier. (Adhémar, et C29 Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol III, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1887, tome IV, p. 1868)
Re: Hélène-Andrée Bizier

1695, 12 juin ✓

●Société entre François Frigon, Charles Lesieur et Pierre Trottier. (Notaire Antoine Adhémar, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome V).

●Dans Parchemin: "Société entre François Frigon, Jean-François Frigon, son fils, Charles Lesieur et Pierre Trottier, voyageur, de Batiscan."

1695, 12 juin ✓

●Obligation de François Frigon à Antoine Trottier. (Notaire Antoine Adhémar, dit Saint-Martin, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome V).

●Dans Parchemin: "Obligation de François Frigon, habitant de Batiscan, à Antoine Trottier-Desruisseaux, marchand, de Batiscan."

1695, 13 juin ✓

Obligation de François Frigon, Charles Lefebvre et Pierre Trottier à Antoine Trottier. (Notaire Antoine Adhémar, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome V).

Dans Parchemin: "Obligation de François Frigon, voyageur, de Batiscan, Jean-François Frigon, voyageur, de Batiscan, son fils, Charles Lesieur, voyageur, de Batiscan, et Pierre Trottier, voyageur, de Batiscan, associés, à Antoine Trottier-Desruisseaux, marchand, de Batiscan."

1701, 27 mai ✓

Voyage à Detroit

●"Nous avons tous les engagements qui ont été faits cette année-là pour aller à Detroit avec le célèbre officier gascon (*Lamothe-Cadillac*). Je les ai étudiés, et si j'ai eu le plaisir d'y trouver François Frigon, l'époux de la sympathique Marie Chamois, je n'y ai trouvé aucun Chevalier." (C21 Les cahiers des dix, vol 2, article intitulé : les aventures de chevalier de Beauchêne, Eugénius Fauteux, Les Éditions du bien public, Montréal 1937, p.30)

●Voyage à Detroit. Adhémar. Re: Hélène-Andrée Bizier

●"Jean-François Frigon est engagé Ouest du 1701-05-27 au 1705-05-30" (Dictionnaire généalogique Jetté).

●Dans Parchemin: "Engagement en qualité de voyageur de Louis Babie, voyageur de, Champlain, Laurent Renauld, voyageur, de Montreal, Charles Dazé, voyageur, de la Riviere des Prairies, Jacques Lemoine, voyageur, de Batiscan, Claude Crevier, voyageur, des Trois Rivières, René Besnard dit Bourjoly, voyageur, des Trois Rivières, François Benoit dit Livernois, voyageur, de Longueil, Pierre Moriceau, voyageur, de Montreal, Charles Cusson, voyageur, de Montreal, Jean Lemire dit Marsolet, voyageur, de Montréal, Jean-Baptiste Guay, voyageur, de Montreal, Jacques Brisset,

voyageur, de l'île Dupas, François Frigon, voyageur, de Batiscan, Pierre Lagrave, voyageur, de Montréal, Pierre St Michel, voyageur, Michel Roy, voyageur, de Ste Anne, Edmond Roy dit Chateleau, voyageur, de Ste Anne, Simon Balliarge, voyageur, du Cap de la Magdeleine, Claude Rivard dit Lorange, voyageur, de Batiscan, Mathurin Fuilleverte, voyageur, Jean Turcot, voyageur, de Charlebourg, Jean-Baptiste Montmillian dit St Germain, voyageur, de Québec, Pierre Desautels dit Lapointe, voyageur, Henri Belleisle, chirurgien et voyageur, Louis Fafart dit Lonval, voyageur, des Trois Rivières, François Pancho, voyageur, de Batiscan, Jean-Baptiste Vanier, voyageur, de Charlebourg, Pierre Toupin, voyageur, de Beauport, René Lintot, voyageur, des Trois Rivières, Joseph Carty, voyageur, Jacques Duran, voyageur, Pierre Colet, voyageur, de Québec, Alexis Lemoine, voyageur, de Batiscan, Louis Chafvin, voyageur, de Montreal, Gabriel Obuchon, voyageur, de Montréal, Latour, voyageur, de Montreal, Lambert Cuillierier, voyageur, de Montreal, Pierre Roy, voyageur, de Ste Anne, Louis Vaudry, voyageur, de Montreal, Pierre Richard, voyageur, de Montreal, Louis Badailiac, voyageur, de Montreal, Guillaume Vinet dit Larente, voyageur, Jean-Baptiste Gatineau, voyageur et Louis Gatineau dit Lameslée, voyageur, au Roi." (Notaire Adhémar dit Saint-Martin, A., Montréal (1668-1714))
Vérifier la signature sur l'acte notarié. Il est peu probable que ce soit François, étant donné son âge.

1704, 28 juillet ✓

Dans Parchemin : engagement en qualité de voyageur de Antoine Pinard, de la Baye St Anthoine sur le lac St Pierre, Pierre Benoist dit Laforest, des Trois Rivières, Antoine Salvay, de Saurel, René Beaujan, Pierre Desautels, de St Martin en l'île de Montréal, Pierre Bougret dit Dufort, de Boucherville, Pierre Leboeuf, de la fille de Villemarie, Robert Rivard, Charles Lesclieur, Joseph Moreau, Jean Moreau, François Frigon, Joseph Couturier, Antoine Thunay dit Dufresne, Julien Lesclieur, Mathieu Rouillards, Simon Rouillards, Joseph Rivard, de Batiscan, Louis Baribeau, Ignace Guyon, Jean Ricards, Charles Ricards, Edmond Roy dit Chateleau, Pierre Richer, de Ste Anne, Antoine Donnay, Pierre Bourgeris, Denis Bourgeris, François Robert, Robert Lafontaine, Jacques Denoyons, François Denoyons, Pierre Puybarreau, de Boucherville, Albert Bosne dit Lagranchise, de Lachine, Gaspard Maignan, de Moulepiéd, Pierre Edeline, Jean Cadieu, de Longueuil, Jacques Cardinal, de la côte St Pierre en l'île de Montréal, Adrien Senecal, de Varennes, Pierre Mauriceau, de Repentigny, Jean David, de la rivière Bécancourt, Paul Dumouchel, Toussaint Dardenne, Jean Campots, Jacques Campots, Pierre Garro dit Xaintonge, Jacques Vaudry, de la ville de Villemarie, Michel Messier, Alexandre Petit, du cap St Michel, Jean Toussignan dit Lapointe, Ignace Lemay, de Lotbinieres, Pierre Guignard dit Dollone, de Lanoray, Jacques Lemelin, des Grondines, Louis Fafard, Etienne Besme, Jean Mandeville, de Berthier, Joseph Sarrasin, de Charlebourg, Pierre Villier, de Québec, Vincent Rodrigue, de Québec, Jean Boyer, de la prairie St Lambert, Jean Houré, de Champlain, Jean Gariépy, de St François en l'île de Montréal, Jacques Pellissier dit Boisdamour, Claude Lamy, de Saurel, et Landreville, à la Compagnie de la Colonie. (Notaire Adhémar dit Saint-Martin, A. Montréal (1668-1714))

1704, 11 août

Appel de Antoine Trottier Des Ruisseaux contre François Frigon sur un jugement favorable à ce dernier.
(C28 Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol. IV, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1888, pp. 1069-1070)
S'agit-il de François ou Jean-François?

1704, 19 août

● Accord entre François Frigon et Antoine Trottier Desruisseaux, tous deux de Batiscan. (Notaire Louis Chambalon, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XIX).
● Dans Parchemin : "Observation: l'acte a été rédigé le 19 août 1704.

1704, 17 novembre ✓

Inventaire des biens de Joseph Moreau et de Françoise Frigon, sa femme, de Batiscan. (Notaire François Trottain, acte notarié no 103, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XXVII).

1705, 30 mai

Dans Parchemin : "Engagement en qualité de voyageur de Charles Couagne, Jacques Hubert dit Lacroix, Jacques Cardinal, François Picard, Jacques Vaudry, François Brunet dit Lebourbonnois, Joseph Sarrazin, Pierre Garro dit St Onge, Maximilien Demers, Ange Cusson, Nicolas Legros, Louis Roy, René Buet, Jacques Tabaux, Pierre Coitou dit St Jean, Jacques Beaucham, Pierre Mauriceau, Louis Lefebvre, Jean Campot, Pierre Leboeuf, Pierre Cadieu, Jean Lemire de Marsollet, Jacques Filiatreau, Pierre Beaucham, Jean-Baptiste Lesclieur dit Callot, Gabriel Gyart, Jean Merssan dit Lapierre, de Montreal, François Cossat, Joseph Moreau, Robert Rivard, Pierre Lescluyer, François Frigon, Jean Primo dit Lavanture, François Debroyeux, de Batiscan, Jean Boyer, Julien Bariteau dit Lamarche, de Laprairie, Denis Bourgerie, de Laprairie, Jean Pepin, Jacques Duteau, de Champlain, François Marie dit Ste Marie, Gaspard Maignan dit Champaigne, de Longueuil, Adrien Senecal, de Contrecoeur, Edmond Roy dit Chastellereau, de Ste Anne et Antoine Guyart, de l'île de Montréal, à la Compagnie de la Colonie." (Notaire Adhémar dit Saint-Martin, A., Montréal (1668-1714)).

1707-1708 (Hiver de)

Voyage au lac Érié. Accompagné de ses gendres Jean Prime dit Laventure et Joseph Moreau. Joseph Moreau y perd la vie. (Re: Héliène-Andrée Bizier)
"Joseph Moreau a été trafiquant de fourrures et associé à Lamothe-Cadillac. Il est décédé au cours d'un voyage à Michillimakinac, en 1708." (Jacques Saint-Onge, Le Nouvelliste, samedi le 13 octobre 1979.)

1708, 9 janvier (lien avec la mort de Joseph Moreau?) ✓

Obligation de François Frigon de Batiscan, à François Rivard Montandre, pour la somme de 175 livres. (Notaire François Trottain, acte notarié no 119, Inventaire des greffes des notaires du régime français, Archives nationales, Québec, Tome XXVII).

1708, 10 mars (lien avec la mort de Joseph Moreau?)

Dans Parchemin : "Abandon d'une terre; par Jean-François Frigon, de Batiscan, à Pierre Trottier dit Desonniere, marchand, de Montréal, fondé de pouvoir de Desruisseaux, tuteur, son frère, et Alexis Marchand, subrogé tuteur." (Notaire Normandin, D, Trois-Rivières (1686-1729))

OÙ SONT NOS MEMBRES?

Des Frigon, on en trouve partout. Il y aurait environ 1000 familles Frigon en Amérique et même une douzaine aux antipodes, en Australie! Cent vingt-huit d'entre eux sont membres de l'association. À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, nous publions ici le nombre de membres par région. Si vous désirez promouvoir les objectifs de l'association et y faire adhérer un cousin, une cousine, en voici les **objectifs généraux**:

- le **recrutement** de membres et de personnes-ressources;
- l'organisation de **retrouvailles** et autres activités sociales;
- la récolte de **renseignements généalogiques et historiques** auprès des membres et autres sources: arbres généalogiques, notes biographiques, souvenirs, articles de journaux ou de revues, anecdotes, recherches historiques, etc;
- la cueillette de **nouvelles des membres**: mariages, naissances, décès, succès, etc;
- la création sur ordinateur d'un "**dictionnaire**" de la famille Frigon;
- l'**édition d'un périodique** sur les activités de l'Association et de ses membres;
- l'**édition et la diffusion** de monographies, de biographies, d'albums de familles, de recherches historiques etc.

Voici la répartition des membres:

Canada		Saguenay-Lac-Saint-Jean	2
Alberta	2	Total Québec	94
Colombie-Britannique	2	Total Canada	107
Ontario	9	États-Unis	
Québec		Arizona	1
Abitibi-Témiscamingue	3	Californie	4
Bas Saint-Laurent	2	Colorado	1
Charlevoix	0	Connecticut	1
Chaudière-Appalache	0	Floride	1
Duplessis	0	Hawai	1
Estrie	2	Kansas	3
Gaspésie	0	Massachusetts	2
Grand Nord-Baie-de-James-Numavik	0	New York	3
Île de Montréal	21	Vermont	1
Îles-de-la-Madeleine	0	Washington	1
Lanaudière	0	Wyoming	1
Laurentides	5	Total États-Unis	21
Laval	3	Total membres	128
Manicouagan	2		
Mauricie-Bois-Francs	34		
Montréal	13		
Outaouais	3		
Québec	4		

Mot du président

Il semble opportun, au moment où débute la nouvelle année 1998-1999, de vous mettre au courant de l'état de certains projets de l'Association. En premier lieu, le transfert des données généalogiques de la famille au logiciel Brothers Keeper (version française) va de bon train. Nous espérons pouvoir offrir, dans le courant de l'année, une version abrégée susceptible à être augmentée par la suite. Nous avons pu mettre la main, en librairie, sur une demi-douzaine d'exemplaires du *François Frigon* de Raymond Douville que nous offrirons au prix coûtant. L'édition sera augmentée d'un commentaire critique ainsi que d'un abrégé en langue anglaise, par le bénéfice de nos membres anglophones. Aussi, à ces mêmes membres, nous pourrions offrir, au prix coûtant, des tirés à part de l'article *Notarial Acts of Quebec* de John P. DuLong, Ph.D., tel que publié dans la *NGS Quarterly*, la revue trimestrielle de la National Genealogical Society. Le docteur DuLong, spécialiste de la généalogie canadienne-française et acadienne, nous a gracieusement donné la permission d'en faire des tirés à part. Enfin, nous proposons de tenir les prochaines assemblées générales annuelles, en 1999, à Montréal où se trouvent de nombreux Frigon fin prêt au recrutement, et en l'année magique 2000, retour en Frigonie pour célébrer le sixième anniversaire de la fondation de l'Association et le 335^e de l'arrivée de François Frigon en Nouvelle-France.

Nouvelles des familles

Décès: Florina Croteau Frigon (26), dévouée membre depuis les débuts de l'Association et épouse de feu Henri-Paul Frigon, fils de Philippe Frigon et de Marie-Anne Pronovost, de St-Prospier, est décédée le 17 août dernier à Trois-Rivières, à l'âge de 86 ans. Elle était la mère de Jacques Frigon (104), membre du conseil d'administration de l'association. Nos sincères condoléances à Jacques et à sa famille. Outre Jacques et son épouse Claire Renaud d'Ottawa elle laisse dans le deuil, ses autres enfants, Normand (Monic Cossette) de Ste-Geneviève-de-Batiscan, Marcel (Barbara Perreault) de St-Maurice, Ghislain (Céline Gariépy) de Ste-Flore, Aurèle (Nicole Noël) de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Denise (Gilles Bordeleau) de Ste-Marthe-du-Cap, et ses frères et soeurs ainsi que ses douze petits enfants et trois arrière-petits-enfants.

Association des familles Frigon inc.

60, rue Dorion, c.p. 247, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0

Conseil d'administration

Président: Raymond Frigon, Ottawa, Ontario

Vice Président: Robert Frigon, Charny, Québec

Secrétaire: Louise Frigon, Ste-Anne-de-la-Pérade, Québec

Trésorier: Luc Frigon, Bale-d'Urfé, Québec

Administrateur: Gérald Frigon, Laval, Québec

Administrateur: Ivanhoë Frigon III, Rock Forest, Québec

Administrateur: Jacques Frigon, Ottawa, Ontario

Administrateur: Jean-René Frigon, Trois-Rivières, Québec

Administrateur: Louis-Georges Frigon, Montréal, Québec

Bulletin de l'Association: *Les Frigon / The Frigons*

Publication: 403-15, rue Murray, Ottawa, ON K1N 9M5

Éditeur: Raymond Frigon

Collaboratrice: Lucie Frigon

LES MEMBRES

Canada

Adrienne Frigon Cossette, Saint-Prospier QC
 Alain Frigon, Cap-Rouge, QC
 Albert Frigon, Lasalle, QC
 Aline Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Anita Frigon Guillemette, Montréal-Nord
 Anthony Frigon, Vancouver, B.C.
 Armande Frigon Ste-Anne-de-la-Pérade,
 Benoît Frigon, Saint-Hubert, QC
 Brigitte Frigon Martineau, Amos, QC
 Céline Frigon, Pierrefonds, QC
 Charles Frigon, Edmonton, AB
 Claude Frigon, Victoriaville, QC
 Claudette Frigon Giesinger, Longueuil, QC
 Claudette Chevrette Naud, Noyan, QC
 Daniel Frigon, Champlain, QC
 Diane Frigon, Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Georges-de-Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Denise Frigon, Ste-Marthe-du-Cap, QC
 Diane Frigon, Saint-Tite, QC
 Fernand Frigon, Laval, QC
 Fernande Bedard Frigon, Saint-Tite, QC
 Florina Frigon Croteau Ste. Geneviève de B.
 François Frigon, Montréal, QC
 François Frigon, Fabreville, Laval, QC
 Françoise Lewis, Montréal, QC
 Gabrielle Frigon Gagnon, Saint-Eustache, QC
 Gaétan Frigon, Montréal, QC
 Georges E. Frigon, Saint-Boniface, QC
 Georgette Frigon Cormier, Baie-Comeau, QC
 Gérald Frigon, Saint-Prospier, QC
 Gérald Frigon, Laval, QC
 Gilles Frigon, Saint-Tite, QC
 Gilles Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Gilles Frigon, Amos, QC
 Ginette Frigon, Sainte-Rosalie, QC
 Gisèle Frigon Forget, Rockland, ON
 Guy Frigon, Brossard, QC
 Huguette Frigon, Cap-de-la-Madeleine QC
 Huguette Frigon, Sherbrooke, QC
 Ivanhoë III Frigon, Rock Forest, QC
 Ivanhoë jr Frigon, Amos, QC
 Jacinthe Frigon, Chicoutimi, QC
 Jacques Frigon, Ottawa, ON
 Jacques Frigon, Montréal, QC
 Jean-Claude Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Jean-Claude Frigon, Montréal, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-sud, QC
 Jeannine Frigon Skulski, Saint-Aimé, QC
 Jean-Paul Frigon, Falardeau, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-René Frigon, Trois-Rivières-Ouest, QC
 Jean-Yves Frigon, Brossard, QC
 Jude Frigon, Burlington, ON
 Julie Frigon Croteau, Ville Lasalle QC
 Laura Frigon, Coquitlam, BC
 Léonce Frigon, Saint-Prospier, QC
 Liliane Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Line Frigon, Longueuil, QC
 Lise Frigon, Longueuil, QC
 Lise M. Léonard, St-Sauveur-des-Monts, QC
 Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
 Louise Frigon end, Montréal, QC
 Louise Frigon, Sherbrooke, QC

Luc Frigon, Baie-d'Urfé, QC
 Lucie Frigon Caron, Hull QC
 Lucie Frigon, Saint-Laurent, QC
 Madeleine Clouber Frigon, Batiscan QC
 Madeleine Frigon, Trois-Rivières, QC
 Mainville Frigon, Gloucester, ON
 Marcel Frigon, Shawinigan-Sud QC
 Marcel Frigon, Yauoussoukro, Côte d'Ivoire
 Margo Frigon, Vancouver, BC
 Marguerite Frigon, Mont-Royal, QC
 Marie-Berthe Frigon, St-Hyacinthe, QC
 Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville, QC
 Maurice Frigon, St-Eustache, QC
 Maurice Frigon, Rawdon, QC
 Michel Frigon, Ottawa, ON
 Monique Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Nathalie Frigon, Montréal, QC
 Odette Frigon, Montréal, QC
 Paul Frigon, Almonte, ON
 Paul Frigon, Cornwall, ON
 Paul-Florian Frigon, St-Romuald, QC
 Pauline Frigon Couture, St-Bruno-de-Montarville
 Pierre Frigon, Saint-Hubert QC
 Pierre Frigon, Saint-Tite, QC
 Pierrette Frigon, Sainte-Thérèse, QC
 Pierrette Frigon Bélanger, Montréal, QC
 Raymond Frigon, Ottawa, ON
 Raymond Frigon, Rimouski, QC
 René Frigon, Gloucester, ON
 René J. Frigon, Cap-de-la-Madeleine, QC
 Rita Frigon Cossette, Saint-Prospier, QC
 Rita Frigon Paré, Beloeil, QC
 Robert Frigon, Charny, QC
 Roger Frigon, Gatineau, QC
 Roger Frigon, Rimouski, QC
 Romuald Frigon, Kanata, ON
 Rosario Frigon, Montréal, QC
 Solange Lupien Frigon, St-Louis-de-France
 Suzanne Frigon, St-François-du-Lac QC
 Sylvie Frigon Naud, Cap-Rouge, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Ursule Frigon, Saint-Prospier, QC
 Yves Frigon, Blainville QC
 Yves Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
 Yvon Massicotte, Trois Rivières-Ouest QC

États-Unis

Bernie Frigon, Dodge City, Kansas
 Bob Harvey, Saint-Johnsville, New York
 Corina Frigon, Solvay, New York
 Donald Frigon, Casper, Wyoming
 Edmond Frigon, Arvada, Colorado
 Edmund Frigon, Allyn, Washington
 Elaine Bissette Smith, Burlington, Vermont
 Gilles Frigon, Lahaina, Hawaii
 Henry F. Frigon, Kansas City, Missouri
 James Frigon, Topeka, Kansas
 John Frigon, Aptos, California
 Les Arseneau, Fountain Valley, California
 Louis Frigon, Solana Beach, California
 Meryn Frigon, Scottsdale, Arizona
 Peter Johnstn Provincetown, Massachusetts
 Phil Frigon, Clay Center, Kansas
 Richard Frigon, Medfield, Massachusetts
 Richard Frigon, Niceville, Florida
 Steven Frigon, San Diego, California
 William Frigon, Enfield, Connecticut

Louis-Georges Frigon, Montréal, QC
 Louis-Philippe Frigon, Montréal-Nord, QC

**Membres actifs au 30 août 1998: 128 des
 environs 1000 familles Frigon en Amérique**